

GUYANE

Axe 1 : Prise en charge de la qualité des soins - gestion des risques

# Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose : Module 2 - Prise en charge

## Contexte

---

L'endométriose affecterait entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer et représente en France une forte cause d'infertilité. Elle provoque des douleurs invalidantes à type de dysménorrhées, de dyspareunies, de douleurs pelviennes mais également, selon sa localisation, des signes fonctionnels urinaires (dysurie), digestifs (dyschésie), notamment, faisant de l'endométriose une maladie à retentissement fonctionnel important altérant la qualité de vie. A cela s'ajoute un retard diagnostique quasi-systématique, en moyenne de sept ans, laissant le temps à la maladie de progresser alors qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif. En réponse à cet enjeu de santé publique, la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose annoncée par le Président de la République a été lancée en février 2022. Elle s'inscrit également au sein du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023 - 2027).

## Objectifs

---

### Objectif indicatif :

Améliorer la prise en charge des différentes dimensions de l'endométriose.

## Renseignements complémentaires

---

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

## Programme

---

### Programme indicatif

#### Prendre en charge, orienter et suivre

- Connaître et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2ème et 3ème recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages.

#### Etablir une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations

- Contribuer aux Réunion de Concertation Pluridisciplinaires de territoire.
- Etablir et mettre en œuvre un parcours de soins adapté en coordonnant des prises en charges y compris le

parcours ville-hôpital, la prise en charge en milieu scolaire, professionnel...

- En accompagnement médicale : respecter les orientations HAS dans la prescription du traitement hormonal.

### **Savoir communiquer sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie**

- Informer notamment sur les droits (Affectation Longue Durée ...).
- Assurer l'accompagnement et l'éducation de la patiente y compris dans le cadre du déploiement et de promotion d'actions d'Education Thérapeutique du Patient en s'attachant à la gestion de la douleur et à la prise en compte des différents milieux de vie (professionnelle, scolaire, affective, sexuelle ...).
- Identifier les ressources territoriales de soutien et d'éducation des patientes, orienter vers l'établissement d'un soutien psychologique et au besoin vers des options thérapeutiques non médicamenteuses (acupuncture, ostéopathie) qui peuvent être proposées aux patientes en complément de la prise en charge médicamenteuse selon les recommandations de la HAS. Mettre en relation les patientes avec les actions associatives.

#### **Public**

**Professionnels paramédicaux.**

#### **Exercice**

**2025**

#### **Code de formation**

**AFN.02.25**

#### **Nature**

**AFN**

#### **Organisé par**

**A déterminer**

#### **Durée**

**7 heures**

#### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**